



*“vivre
ensemble,
égaux & différents”*

Quels parcours pour les élèves
en situation de handicap ? –
LADAPT Ain-Savoie



Jeudi 30/11/2023



Contenu

Qu'est-ce que devenir adulte?

Milieu ordinaire/milieu protégé

Pré-requis à l'emploi en milieu ordinaire

Présentation de LADAPT

ESRP – évaluations / formation qualifiante ATHP

DIMAP – dispositif d'accompagnement pour jeunes TSA

GEM l'Envol





“vivre
ensemble,
égaux & différents”

Qu'est-ce que signifie devenir adulte?

Avoir de l'autonomie dans sa vie
quotidienne

Se détacher de sa famille

Avoir un travail

Avoir une vie amoureuse, être en
couple

Avoir un logement

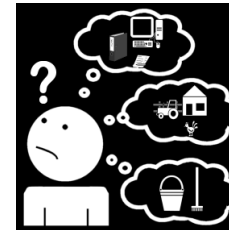
Gérer son budget

Passer le permis de conduire,
avoir une voiture

Sortir avec des amis

Devenir adulte...qu’attend-on de moi?

Faire des choix et être responsable



Participer à des entretiens individuels, expliquer mon parcours, mes difficultés, passer des entretiens d’embauche

Exprimer des besoins, prendre des décisions



Demander de l’aide



Devenir adulte...qu’attend-on de moi?

Stressant, non?

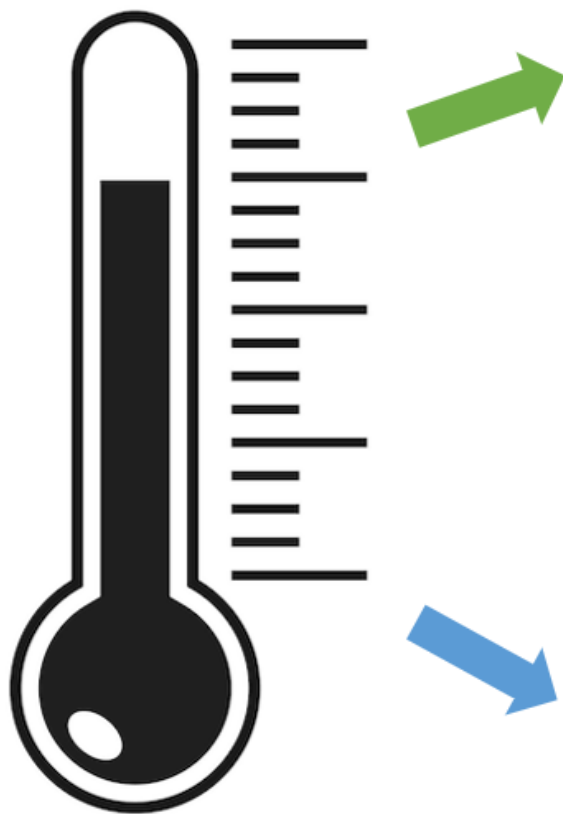




“vivre
ensemble,
égaux & différents”

Milieu ordinaire ou milieu protégé?

DEGRE D'AUTONOMIE



MILIEU ORDINAIRE

Service public de l'emploi (Missions locales jeunes, Cap emploi, Pole emploi)

+

Accompagnement à l'EMPLOI Dispositif d'emploi accompagné (DEA) – notif MDPH	Aide à l'ORIENTATION ou à la FORMATION Etablissements et services de réadaptation professionnelle (ESRP) – notif MDPH	Appui au PROJET PROFESSIONNEL Prestations d'appuis spécifiques (PAS)	Soutien à la SOCIALISATION Groupe d'entraide mutuelle (GEM)
---	---	---	--

MILIEU PROTEGE = **notification MDPH**

Etablissement et service d'Aide par le travail (ESAT)

Service d'activités de Jour (SAJ)

Etablissements spécialisés (EAM/MAS)





Milieu protégé – ESAT/Entreprises adaptées

Encadrement renforcé, tâches aménagées, environnement de travail protégé

Conditions:

- Avoir une capacité de travail qui ne dépasse pas le $\frac{1}{3}$ de celle d'une personne valide
- Avoir une capacité de travail supérieure ou égale au $\frac{1}{3}$ de la capacité d'une personne valide et avoir besoin d'un ou plusieurs soutiens médicaux, éducatifs, sociaux ou psychologiques



La Reconnaissance de Travailleur handicapé (RQTH)

Demande auprès de la MDPH

A partir de 16 ans

Ouvre des droits à accompagnement, formation, aides financières à l'embauche ou à la compensation du handicap/adaptation du poste

Des pré-requis nécessaires au milieu ordinaire (GNCRA)

Capacités de communication, connaissance de soi



Autonomie dans la vie personnelle et dans les transports →
autonomie dans le travail

Motivation à travailler



Capacité à **faire des choix**, prendre des initiatives, flexibilité,
planification

Interactions sociales, habiletés conversationnelles



3 SITES



610, route du Château
01300 PEYRIEU
1951



69 A, rue Gay Lussac
01440 VIRIAT
2008



Le Cube
151 rue du Granier
73 230 St ALBAN
LEYSSE
2019

LADAPT Ain-Savoie

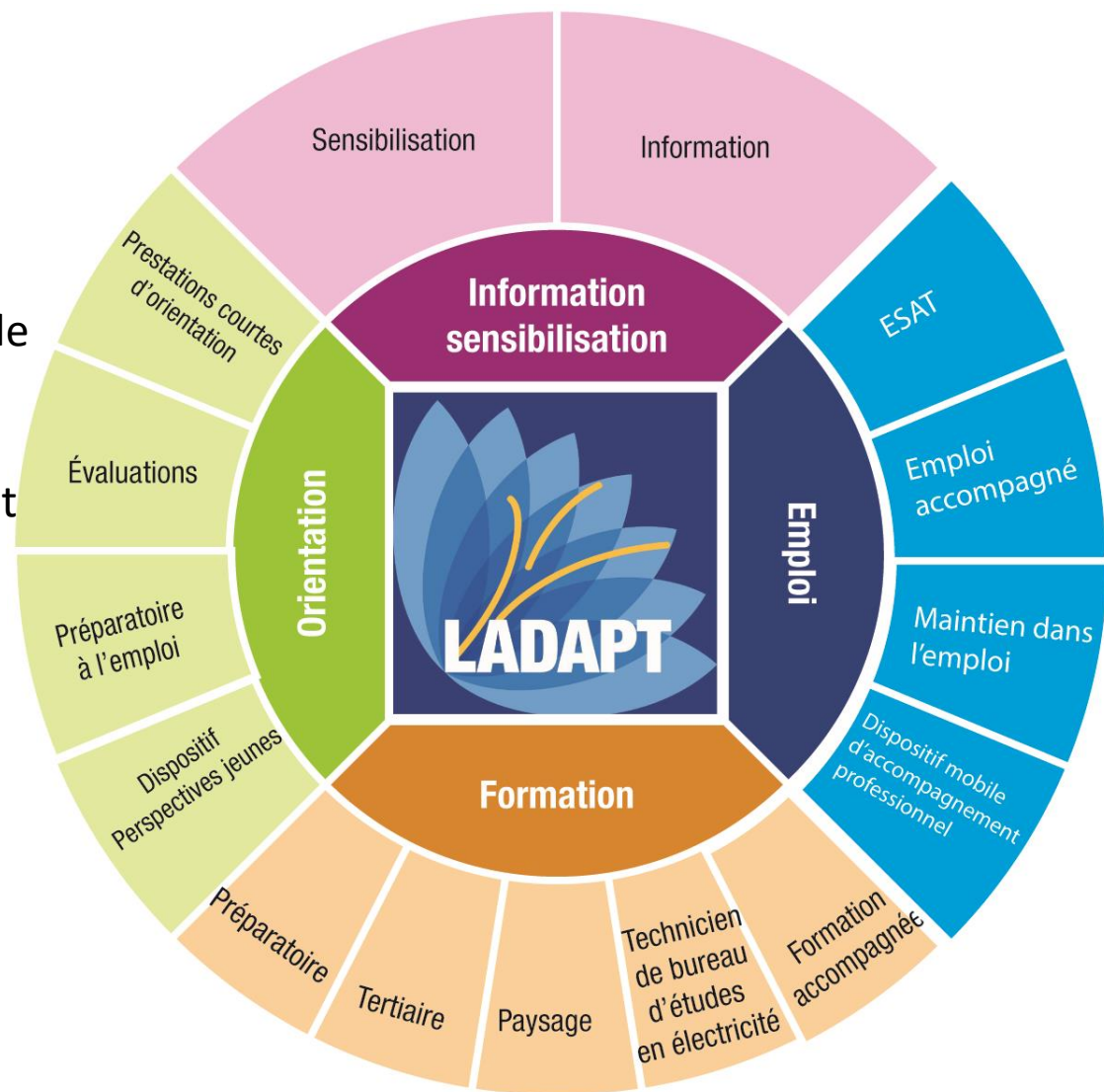
1 Etablissement et service de réadaptation professionnelle (ESRP) – Peyrieu – tous types de handicap

1 ESAT Hors Murs (lésion cérébrale et TSA) – Viriat

2 Equipes d'accompagnement professionnel intervenant dans tout le département

- DIMAP/Emploi accompagné autisme
- Prestations d'Appuis Spécifiques (Handicap Psy/ Troubles CO/Handicap Mental)

1 Groupe d'Entraide Mutuelle TSA (GEM)



ESRP – Présentation

Décret du 02/10/2020 :

Publics et missions:

- « Ils accompagnent les travailleurs quel que soit leur statut et leur profession... à partir de 16 ans et quel que soit leur handicap et reconnus travailleurs handicapés ou en risque d’inaptitude à leur poste... et qui ont besoin d’un accompagnement médico-psycho-social, dont l’accès ou le retour à l’emploi nécessite une formation et un accompagnement médico-psycho-social et professionnel adaptés à leur situation de handicap...»

Nouvelles missions:

- Réaliser des **évaluations médico psycho sociale à caractère professionnel sur demande de la MDPH, de toute personne physique ou morale, d’employeurs privé ou public,**
- **Appui aux EPE des MDPH**

ESRP – Accueil des stagiaires

- **La visite possible des établissements : calendrier semestriel**
- **La phase d'accueil : durée de 2 à 3 jours selon dispositif**

Objectifs : présentation de l'ESRP, évaluation des besoins de la personne, information sur la date d'admission

➤ **Les conditions d'accueil au Centre :**

- **Hébergement :** 72 places d'internat du dimanche soir au vendredi midi en chambre individuelle
- **Repas :** self : matin, midi et soir (4,10 € repas du midi ou soir) – salle hors sac
- **Transport :** navettes avec la gare de Culoz + gare routière de Belley
- **Rémunération :** versée par la Région
comprise entre 723 € 36 minimum et 2 040 € 74 maximum

ESRP – Suivi des stagiaires

- Des **entrées / sorties permanentes**
 - Un dispositif de **formations individualisées**
 - Un **accompagnement médico, psycho, social**
 - Des Périodes d’Observation des Métiers, des Périodes d’Application en Entreprise
 - Un **accompagnement global** de la personne : détermination des besoins de la personne en équipe pluridisciplinaire
 - Un **suivi partagé et formalisé** tout au long du parcours, co-construction du projet personnalisé : parcours de vie, objectifs personnels et professionnels, évaluation des besoins, co-construction du parcours
 - Des **certifications** du Ministère du Travail : Titres ; des certifications reconnues par les professionnels : Voltaire (projet Voltaire : outil de remise à niveau en orthographe), PCIE (Parcours de Compétences Informatique Européen)
- ❖ **Un objectif commun, stagiaires et équipe pluridisciplinaire :**

L’Insertion

ESRP – Evaluations (sans notification MDPH)

➤ **Appui à la validation d'un projet de formation en ESRP dans les domaines :**

- Du tertiaire
- Des travaux paysagers/horticole

Durée 8 h maximum

➤ **Appui au reclassement professionnel**

- Informer et conseiller sur les possibilités de reclassement professionnel
- Vérifier la faisabilité du reclassement professionnel

Durée: 8 h maximum

➤ **Etude de la capacité à suivre une formation de droit commun**

- Analyse de la faisabilité d'une formation de droit commun
- Détermination des moyens de compensation pour suivre une formation de droit commun

Durée: 3 jours maximum

ESRP – Evaluation employabilité

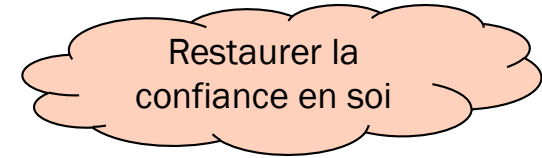
➤ Analyse de l'employabilité:

- Evaluation de la capacité à travailler
- Détermination de l'environnement, de la quotité de travail
- Analyse de la posture professionnelle
- Evaluation de la capacité d'apprentissage
- Evaluation de la capacité d'évolution
- Identification des besoins et des moyens de compensation

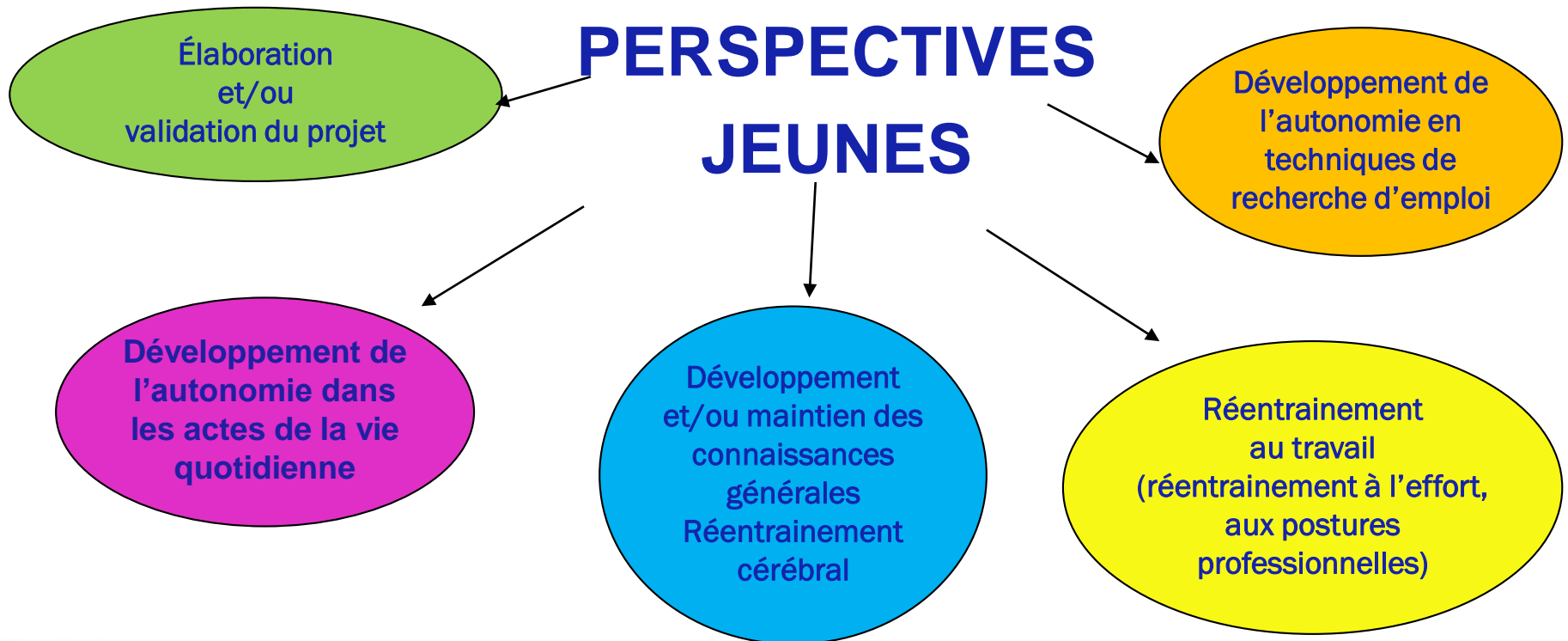
Durée 1 mois (Notification MDPH)

Lieu: Peyrieu

***Intervenants : Chargé d'insertion, psychologue du travail, neuro psychologue, formateurs, ,
moniteurs d'atelier et tous professionnels utiles à l'évaluation***



ESRP – Perspectives Jeunes



ESRP – Perspectives Jeunes

- **Lieu:** Peyrieu
- **Durée:** 8 mois
- **Public :** jeunes de 16 à 25 ans, avec ou sans projet professionnel défini et ayant besoin d'un accompagnement renforcé pour le construire ou le valider
- **Objectifs:**
 - Reprise de confiance, remobilisation, développement personnel
 - Elaboration et validation d'un projet professionnel réaliste et réalisable
 - Maintien des connaissances en enseignement général pour pouvoir envisager le parcours professionnel défini
 - Entraînement au travail : à l'effort et aux gestes et postures professionnels
 - Travail sur l'autonomie quotidienne: gestion budget, transport, hygiène, préparation repas

ESRP – Formation Agent des Travaux Horticoles et Paysagers

Objectifs de la formation

La formation d'Agent des Travaux Horticoles et du Paysage a l'objectif de permettre le retour à l'emploi, dans les métiers de l'horticulture, du maraichage et du paysage en s'articulant autour de 3 thèmes, selon les besoins de la personne :

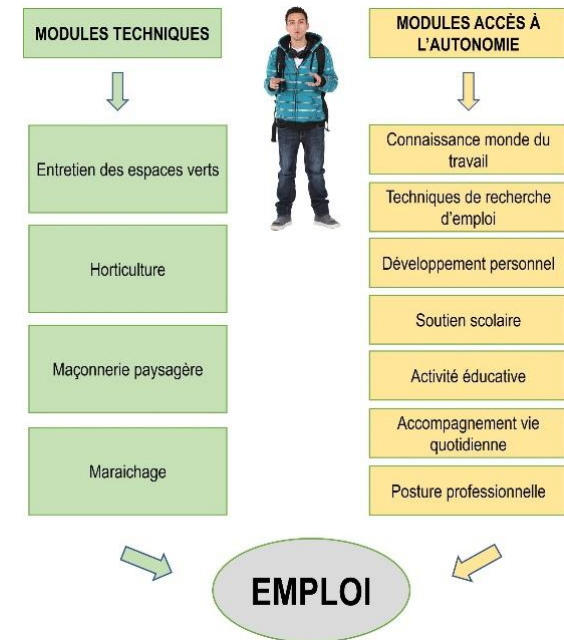
- Apprentissage des gestes techniques
- Recherche d'emploi active et accompagnement à l'emploi
- Accès à l'autonomie (développement personnel, logement, mobilité, budget ...)

Le déroulement de la formation

- Premier mois : bilan général permettant de construire un parcours individualisé selon besoins identifiés.
- Alternance : 1 semaine sur 2 en entreprise à partir du 3ème mois
- Accompagnement à l'emploi renforcé durant tout le parcours
- Sécurisation à la sortie de la formation, pendant 6 mois du parcours:
Accompagnement à la recherche d'un emploi et en emploi, sur le bassin de vie de la personne

La validation

Attestation de formation





DIMAP (Dispositif mobile d'accompagnement professionnel pour jeunes artistes)

Jeunes de 16 à 30 ans – ayant un trouble du spectre de l'autisme

1 équipe pluridisciplinaire

- 1 psychologue du travail
- 1 éducatrice spécialisée
- 1 neuropsychologue (0,4 ETP)

Notification MDPH

Intervention dans tout le département de l'Ain

Travail en lien avec les conseillers Missions locales, Equipe mobile autisme de l'Apajh, service réhab du CPA, professionnels libéraux





DIMAP (Dispositif mobile d'accompagnement professionnel pour jeunes autistes)

Objectifs:

Evaluer les compétences socio-professionnelles des personnes ayant un TSA

Identifier les freins à l'emploi (mobilité, motivation, acceptation du handicap, communication, comportement...) et les lever

Développer les habiletés socio-professionnelles et la connaissance de soi

Participer à l'élaboration du projet professionnel ou de formation

Accompagner vers et dans l'emploi ou la formation (aide à l'orientation, visite d'entreprises, accompagnement aux entretiens d'embauche, identification des tâches...)

Soutenir les entreprises et centres de formation (sensibilisation, accompagnement à l'accueil, suivi dans la formation ou l'emploi)

Sécurisation des parcours – mobilisation des partenaires (soin, logement, travail milieu protégé, centres de formation, réorientation...)

Dispositif emploi accompagné (DEA) jeunes autistes

Relai du DIMAP pour les jeunes proches de l'emploi (freins annexes levés)

10 places dans tout le département

Jeunes de 16 à 25 ans

1 psychologue du travail 0,5 ETP

Objectifs:

Accompagner vers et dans l'emploi (aide à l'orientation, visite d'entreprises, accompagnement aux entretiens d'embauche, identification des tâches...)

Soutenir les entreprises et centres de formation (sensibilisation, accompagnement à l'accueil, suivi dans la formation ou l'emploi)

Sécurisation des parcours – mobilisation des partenaires (soin, logement, travail milieu protégé, centres de formation, réorientation...)



Groupe d'entraide mutuelle (GEM) L'Envol

Personnes adultes ayant un Trouble du spectre de l'autisme

Objectifs:

Elaborer des projets,

Sortir de l'isolement

Principe de pair-aidance, partager des compétences

Animation par 1,2 ETP animateur-facilitateur social

Profil des personnes:

En capacité de s'exprimer, de faire des choix et de partager des activités

Comportement stabilisé



Pour conclure

Projet de vie adulte s'anticipe:

- Nécessité de travailler la **connaissance de soi**, la **demande d'aide**, les bases de la communication
- Identifier les motivations
- Prendre en compte les besoins spécifiques – visualisation, structuration...
- **Développer l'autonomie dans la vie quotidienne** – savoir gérer un planning, prendre un RDV, suivre un déroulé visuel, se préparer seul
- **Développer les interactions sociales et la confiance en soi** – activités sportives, culturelles... → **VALORISER!!**



Nous contacter

Myriam FERNANDEZ,
Adjointe de direction
ESRP Peyrieu
610 Route du château
01 300 PEYRIEU
04 79 81 60 20
peyrieu@ladapt.net

Anne-Cécile BAUDIER
Adjointe de direction Viriat
69 A rue Gay Lussac
01440 VIRIAT
Tél : 04 74 47 38 86
Port: 06 28 35 90 81
baudier.anne-cecile@ladapt.net



GEM L'ENVOL
3 rue Brillat Savarin
01000 BOURG EN BRESSE
Tél : 04.26.11.97.25
Port : 06.15.78.12.45
gemtsa01@gmail.com





“vivre
ensemble,
égaux & différents”

Merci pour votre attention!



www.ladapt.net

A s s o c i a t i o n l o i 1 9 0 1 , r e c o n n u e d ' u t i l i t é p u b l i q u e